Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 82 (1955)

Heft: 8

Artikel: Après le concours des patois romands : (communiqué officiel du

"Conseil")

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-229530

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Après le concours des patois romands

(Communiqué officiel du « Conseil »)

On sait le succès remporté par la cérémonie de distribution des prix, qui avait été annoncée par un communiqué spécial de Radio-Lausanne, et qui réunit près de trois cents personnes. Merci à la presse : des articles élogieux, parfois considérables, ont paru dans une trentaine de journaux de toute la Suisse romande, allant du plus grand quotidien à la petite feuille locale ; grâce à l'Agence télégraphique suisse, la presse de tout le pays a parlé de l'événement.

La liste complète des donateurs des prix en espèces et en nature sera publiée dans un prochain numéro du *Conteur*, en même temps que les comptes revisés du Conseil des patoisants romands. Au total 156 prix en espèces et en nature ont été distribués.

Le doyen des concurrents fut M. Isidore Brasey, âgé de 84 ans, de Font. Et le record de distance a été détenu par le R.P. Claude Cotting, missionnaire fribourgeois en Rhodésie (Afrique du Sud)!

Quelques petites rectifications au palmarès paru dans le numéro de mars du Conteur: M. Justin Geinoz a obtenu un troisième prix, et non une mention; M. le chanoine Michelet, a obtenu un premier prix, mais non le prix de Radio-Lausanne; Mme Ida Millioud (Penthéréaz), M. P. Golay-Favre et M. Lucien Braillard ont encore obtenu un bel ouvrage en patois. patois.

Rappelons que, selon le règlement du concours, les travaux demeurent la propriété pendant deux ans du Conseil des patoisants romands et de Radio-Lausanne. les droits d'auteur étant bien entendu réservés; durant cette période. l'exclusivité de la publication et de la diffusion appartiendra à Radio-Lausanne, au Conteur romand et au Glossaire des patois de la Suisse romande; mais les organisateurs accueilleront favorablement des demandes de publication dans d'autres journaux. Après deux ans. l'entière propriété des travaux reviendra à leurs auteurs.

Voici les œuvres en patois ayant obtenu des premiers prix (il s'agit donc d'une littérature de grande valeur, qui dans la mesure du possible sera réunie en un ou plusieurs livres):

Patois jurassien

- -- « Mireille », traduction de l'œuvre provençale de Mistral, 218 pages (M. Jules Surdez, Berne)
- « Les papenattes », nouvelle, 102 pages (id.)
- Le soi des feîlles », anecdote (id.)
- -- « A tes poules, Caribou », farce, et « Ça çtu qu'raîle qu'ès r'ci caque », bouffonnerie (M. le curé Chappatte, Miécourt)
- « Le tch'sou dè G'tron », nouvelle (M. le pasteur Léchot, La Ferrière)
- --- « Lai Lôvrée », poème (M. Joseph Simonin, Bienne).

Patois valaisan

- « E Nendey voijan ba i vigne », prose littéraire (M. le chanoine Michelet, St-Maurice)
- « Chèn que chè jyon in tsique chéijon », dialogue et chansons (M. Jean Quinodoz, Genève)
- « Chin que conton », prose littéraire (Mme Rose-Claire Schüle, Crans)
- « Hi désèrtau », théâtre (M. Maurice Défago, Troistorrents).

Patois vaudois

« Dix lettres à Julémile », et « Cambillon », traduction d'Alfred Cérésole
(M. Henri Nicolier, La Forclaz)

- « Lo Paï dè Vau du lè z'autro iâdzo tan qu'au dzor dè vouè », évocation historique sur le mode gai (M. Charles Montandon, Pully)
- « Pètâïe au velâdzo », traduction de C.-F. Ramuz (id.)
- « On mariâdzo aprî onna fâre », récit (M. Oscar Pasche, Essertes)
- « Le Batesy a Samelon », anecdote (M. Henri Turel, Huémoz/Ollon).

Patois fribourgeois

- « Bon vîpre », treize poèmes (Mlle Hélène Brodard, Estavayer-le-Lac)
- « Hlyour de ly », poèmes (P. Calixte Ruffieux, Fribourg)
- « Mayèta », dix chants (feu Fernand Ruffieux, Bulle)
- « Dzaotyè a la Petoniche », prose littéraire (M. Francis Brodard, La Roche)
- « La voudêja d'la Bôma », prose littéraire (M. Joseph Yerly, Treyvaux)
- « 1200 proverbes patois », étude (M. l'abbé Brodard, Estavayer-le-Lac)
- -- « Le grô lo », saynète, et « Chènya inchtaolè la radiô », saynète (id.)
- « Prèjintahyon dè la Grevîre a Notha Dona di Maortsè », théâtre (id.)
- « T'ari rin po rin, Marianna ». prose littéraire (M. Louis Ruffieux, Fribourg).

Patois savoyard

- « O mon patois, ô parler de ma mère », prose littéraire (M. le chanoine Ratel. St-Jean-de-Maurienne)
- « Tozo pe hiau », description (Mme Jean Fournier, Grand-Bornand).

Patois valdôtain

- « Poésies patoises » (Mlle Césarine Binel, Aoste)
- « Dié conte de Croméyeui », contes (M. René Willien, Aoste).

Conseil des patoisants romands : Le président.

PETITS ECHOS PATOISANTS

- Dans le quotidien fribourgeois La Liberté, M. J. Nydegger a suggéré, au cours d'une série d'articles, que le nouveau lac de Gruyère porte officiellement le nom patois de « Lac de Grevîre ». Espérons que cet appel sera entendu! Dans le même journal, la Bal'Ethêla, société du patois fribourgeois, a lancé une souscription pour récompenser spécialement les concurrents fribourgeois du Concours littéraire des patois romands.
- L'orthographe du mot « patoisant » est maintenant réglée : en effet, le supplément de 1953 du dictionnaire Larousse reconnaît ce terme nouveau, et l'écrit avec un t final. On y trouve également, admis en français, les mots romands vaudaire et joran. Par contre (à bon entendeur, salut ! Voir à ce sujet le magistral article de M. Samuel Chevallier paru dans la Nouvelle Revue de Lausanne), « congère » n'est pas considéré comme français, mais comme dialectal : alors, à tout prendre, mieux vaut « gonfle » (dialectal de chez nous, pays des « gonfles ») que « congère » (dialectal d'outre-frontière).
- L'Ecole secondaire d'Estavayer-le-Lac a organisé une petite cérémonie en l'honneur d'un de ses professeurs, M. l'abbé Brodard, pour le brillant succès qu'il a remporté au Concours des patois romands; M. Brodard. chaleureusement applaudi par les élèves, fut félicité par M. le préfet Léonce Duruz.



4, Rue Saint-François, Lausanne